



Référentiel Officiel

Fourni par Educentre, le copilote des apprenants
et des professionnels de la formation

<https://educentre.fr>

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Canalisateur

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANA	RE	TP-00459	05	27/09/2023	27/09/2023	1/48

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Canalisateur

Sigle du titre professionnel : CANA

Niveau : 3 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 231s - Production mines et carrières, ouvrages de voirie et réseaux de transport, relevés topographiques, 341 - Aménagement du territoire, urbanisme (niv100)-

Code(s) ROME : F1705, K2301

Formacode : 22070, 22062, 12532

Date de l'arrêté : 07/09/2023

Date de parution au JO de l'arrêté : 27/09/2023

Date d'effet de l'arrêté : 21/10/2023

2. Modalités d'évaluation générales des titres professionnels

Les modalités d'évaluation des titres professionnels sont définies par l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le référentiel d'évaluation (RE) comme constitutive de la session du titre, du certificat de compétences professionnelles (CCP) ou du certificat complémentaire de spécialisation (CCS), est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury et le centre organisateur.

L'aménagement de la session d'examen pour les candidats en situation de handicap pourra s'appuyer sur le guide pratique d'aménagement des sessions d'examen disponible à l'adresse suivante : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences-pro/titres-professionnels-373014> , rubrique textes réglementaires/documents techniques.

La proposition d'aménagement de la session d'examen est mise en œuvre en lien avec la DDETS concernée.

3 Dispositif d'évaluation spécifique pour la session du titre professionnel CANA

Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou d'un parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau 3.1 « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès au titre professionnel par capitalisation de CCP sont évaluées par un jury au vu du livret de certification et d'un entretien destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANA	RE	TP-00459	05	27/09/2023	27/09/2023	3/48

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Effectuer les opérations préalables à la pose d'un réseau enterré Suivre le terrassement, sécuriser et régler le fond de fouille d'une tranchée Réaliser l'enrobage de la canalisation, le remblaiement et le compactage de la tranchée Réaliser les ouvrages coulés en place et maçonnés d'un chantier de canalisations Poser en tranchée un collecteur d'assainissement d'eaux usées ou d'eaux pluviales Raccorder une grille ou un avaloir au collecteur principal Réaliser les branchements particuliers, eaux usées et eaux pluviales Poser en tranchée une canalisation d'eau potable Poser les appareillages et accessoires de fontainerie sur une canalisation d'adduction d'eau potable Réaliser les différents types de branchements sur un réseau d'adduction d'eau potable Désinfecter une canalisation d'adduction d'eau potable et procéder aux essais	18 h 00 min	La mise en situation professionnelle consiste en la construction, à partir d'un plan fourni et de tranchées préalablement réalisées, d'un ouvrage comprenant 3 parties : <ul style="list-style-type: none"> • une maçonnerie et un ouvrage coulé en place, • un collecteur d'assainissement et un branchement (eaux pluviales et/ou eaux usées), • une canalisation d'adduction d'eau potable et un branchement.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Effectuer les opérations préalables à la pose d'un réseau enterré Suivre le terrassement, sécuriser et régler le fond de fouille d'une tranchée Réaliser l'enrobage de la canalisation, le remblaiement et le compactage de la tranchée Réaliser les ouvrages coulés en place et maçonnés d'un chantier de canalisations Raccorder une grille ou un avaloir au collecteur principal Poser un regard de visite d'assainissement ou se raccorder sur un regard existant Raccorder un réseau neuf ou réparer une fuite sur une adduction d'eau potable existante Poser les appareillages et accessoires de fontainerie sur une canalisation d'adduction d'eau potable Désinfecter une canalisation d'adduction d'eau potable et procéder aux essais	00 h 20 min	Se référer au paragraphe " Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) " du présent document page suivante .
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. (00 h 10 min)
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		18 h 40 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANA	RE	TP-00459	05	27/09/2023	27/09/2023	4/48

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

La mise en situation professionnelle est proposée au candidat avant le questionnement à partir de production(s). Tous les candidats réalisent en simultané la mise en situation professionnelle.

Le candidat se présente à la mise en situation professionnelle avec le nécessaire pour écrire : crayon à papier, gomme et stylo bille, ainsi que ses équipements de protection individuelle (EPI).

Un surveillant est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle.

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Avant le questionnement à partir de production(s), le responsable de session remet au jury sous forme de dossier nominatif, l'ensemble des documents produits par le candidat.

Le jury questionne le candidat sur la base de ses productions techniques.

Les productions réalisées sont issues :

De travaux réalisés en formation ou en entreprise, en s'appuyant sur **les règles spécifiques à chaque compétence évaluée**. Les dossiers traités sont d'un niveau de complexité équivalent, les productions doivent permettre de mettre en évidence la maîtrise des compétences par le candidat. Elles doivent obligatoirement répondre au cahier des charges décrit ci-après. La conformité des dossiers vis-à-vis du cahier des charges est vérifiée par une personne compétente désignée par le responsable de session.

Le responsable de session **nomme un accompagnateur** qui peut être un formateur qui a été chargé de la formation ou de l'accompagnement du candidat. Il a pour mission d'assister le candidat dans la rédaction et la présentation des documents explicatifs composant le dossier support.

Règles de rédaction du dossier support :

Le dossier, dans un des deux formats A4 ou A3, est remis au responsable de session. Il est constitué :

- d'une page de garde mentionnant le nom, le prénom et la date ;
- d'un sommaire ;
- deux à trois pages recto descriptives par compétences, hors annexes.

Le dossier est fourni sur support papier et numérique.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANA	RE	TP-00459	05	27/09/2023	27/09/2023	5/48

Rétro planning des livrables à remettre au responsable de session par le candidat :

- Au moins **cinq jours ouvrés** avant la session d'examen, son dossier sur support papier et numérique.

Règles communes à chaque compétence évaluée :

- Le dossier remis par le candidat décrit à minima pour chaque compétence :
 - L'objet de la mission (le suivi d'un terrassement, la mise en place d'une signalisation, une implantation, la réalisation d'un essai, etc.);
 - La description des contextes professionnels (lieu, date, durée, en ville, à la campagne, sous circulation, etc.) ;
 - Les conditions de mise en œuvre (seul, en équipe, avec son tuteur, etc.) ;
 - Les moyens mis à disposition, les consignes écrites ou orales, la méthode employée, les matériels mobilisés, relations professionnelles, etc.);
 - La description des tâches effectuées, y compris les tâches récurrentes sous forme de mode opératoire illustré par exemple ;
 - Le résultat obtenu à l'issue de chaque tâche est contrôlé par un professionnel (prise en compte de la sécurité, moyens mobilisés, respect des consignes, précision, qualité de la production, relationnel, etc.) ;

Pour illustrer le descriptif de chaque compétence, le candidat peut par exemple, utiliser des photos classées chronologiquement, permettant ainsi de tracer les étapes clés de sa réalisation.

Ces compétences sont nécessairement mises en œuvre lors d'un ou plusieurs chantiers de pose de canalisation, à défaut dans un espace de travail reconstitué représentatif d'une situation réelle de chantier concernant :

- La pose d'un réseau d'adduction d'eau potable, branchements et accessoires compris ;
- La réparation d'une fuite et la réalisation d'essais ;
- La pose d'un collecteur d'eaux usées, branchements et regards compris ;
- La pose d'un collecteur d'eaux pluviales, branchements et regards compris.

Spécifiques à chaque compétence évaluée :

Sur le site de formation ou le chantier mis à disposition, suivant des consignes communiquées, et sur la base de documents fournis (plans, procédures, PPSPS, schémas, etc.), le candidat réalise pour les compétences listées les différentes opérations :

- Effectuer les opérations préalables à la pose d'un réseau enterré
 - Identifie les dangers de son poste de travail (chute, circulation, co-activité, coupure, etc.), et met en place des dispositifs de sécurité collectives et individuelles (signalisation temporaire de chantier, balisage, barriérage, etc.) ;
 - Met en œuvre les mesures de préservation de l'environnement définies pour le chantier (tri sélectif, bac de rétention, etc.) ;
 - Participe aux implantations des réseaux projetés, des marquages et piquetages des réseaux et ouvrages existants ;
 - Réalise le contrôle et l'entretien de premier niveau des matériels (tronçonneuse, scie à sol, plaque vibrante, etc.) ;
 - Vérifie les dispositifs de levage (sangles, crochets, manilles, chaînes, etc.) ;

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANA	RE	TP-00459	05	27/09/2023	27/09/2023	6/48

- Règle les blindages ;
 - Découpe des couches superficielles de chaussée et dépose des éléments de voiries (les bordures, les caniveaux, les pavages, les affleurants).
 - Entretien et dépose une signalisation temporaire de chantier ;
 - Le candidat joint à sa production l'attestation de compétences IPR Niveau « Opérateur » en cours de validité.
- Suivre le terrassement, sécuriser et régler le fond de fouille d'une tranchée
 - Guide un engin de levage et met en place des blindages ;
 - Transmet au conducteur d'engins les indications de réglages du fond de tranchée (profondeur et pente)
 - Met en place des dispositifs de franchissement et d'accès aux tranchées ;
 - Le candidat joint à sa production l'avis après formation favorable habilitation électrique BF-HF.
- Réaliser l'enrobage de la canalisation, le remblaiement et le compactage de la tranchée
 - Réalise le calage des reins et l'enrobage de la conduite posée ;
 - Participe au retrait du blindage au fur et mesure du remblaiement ;
 - Met en place le grillage avertisseur ;
 - Réalise le remblaiement et le compactage de la tranchée et assiste au contrôle de conformité ;
- Réaliser les ouvrages coulés en place et maçonnés d'un chantier de canalisations
 - Remet en état les ouvrages de voirie initialement déposés ;
 - Réalise un ouvrage hydraulique coulé en place ;
 - Réalise un raccordement sur un réseau sur existant ;
- Raccorder une grille ou un avaloir au collecteur principal
 - Dégage le collecteur principal ou le regard au point de raccordement ;
 - Positionne en altimétrie une pénétration sur un regard et en planimétrie sur un collecteur ;
 - Réalise le perçage (scie cloche ou carotteuse) ou la découpe du collecteur ;
 - Met en place les éléments constitutifs du raccordement au collecteur ;
- Poser un regard de visite d'assainissement ou se raccorder sur un regard existant
 - Utilise un plan de calepinage et choisit les éléments sur l'aire de stockage ;
 - Positionne en altimétrie le fond de regard et procède à l'assemblage des éléments de regards ;
 - Positionne en altimétrie la pénétration et effectue le raccordement sur un regard existant.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANA	RE	TP-00459	05	27/09/2023	27/09/2023	7/48

- Raccorder un réseau neuf ou réparer une fuite sur une adduction d'eau potable existante
 - Communique les informations au responsable de chantier sur la nature et le diamètre de la canalisation existante ;
 - Découpe et prépare la canalisation en place ;
 - Effectue le raccordement après avoir défini les pièces adaptées et vérifie les couples de serrage ;

- Poser les appareillages et accessoires de fontainerie sur une canalisation d'adduction d'eau potable
 - Découpe et prépare la canalisation en place ;
 - Effectue la pose de l'appareil et accessoires de fontainerie (ventouse, joint de démontage, combiné, poteau d'incendie, stabilisateur de pression, disconnecteur, vanne air, clapet anti-retour, filtre à sable, etc.), et vérifie les couples de serrage ;
 - Procède à la mise en service (hors réglage des appareils de régulation).

- Désinfecter une canalisation d'adduction d'eau potable et procéder aux essais
 - Isole le tronçon à contrôler et vérifie les branchements sous les directives de l'exploitant ;
 - Réalise la désinfection et le rinçage de la conduite testée sous les directives de l'exploitant.

Précisions pour le candidat VAE :

Concernant le questionnement à partir de production(s) :

Les productions sont réalisées par le candidat en amont de la session d'examen au titre professionnel et issues de travaux réalisés en autonomie et contrôlés par un professionnel.

Le centre organisateur informe le candidat VAE qu'il doit se présenter à la session d'examen avec sa tenue de travail : veste, pantalon, chaussures de sécurité et gants de manutention.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANA	RE	TP-00459	05	27/09/2023	27/09/2023	8/48

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser les opérations connexes à la pose d'une canalisation enterrée					
Effectuer les opérations préalables à la pose d'un réseau enterré	<p>Les mesures de sécurité collective et individuelle sont correctement mises en place et entretenues.</p> <p>Le choix et le port des EPI sont en adéquation avec les risques encourus et l'évaluation des risques faite par l'employeur.</p> <p>La réglementation DT DICT est connue et appliquée.</p> <p>Les repères planimétriques et altimétriques mis en place sont conformes au plan et consignes données.</p> <p>Les procédures de contrôles et d'entretien de premier niveau des matériels sont connues et appliquées.</p> <p>Les dispositifs de levage sont contrôlés, et les équipements défectueux sont mis au rebut.</p> <p>Les méthodes de découpe de couches superficielles de chaussées et de dépose d'éléments de voirie sont appliquées.</p> <p>Les matériels choisis sont adaptés à la situation professionnelle et sont utilisés dans le respect des règles professionnelles.</p>	☒	☐	☐	☒

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANA	RE	TP-00459	05	27/09/2023	27/09/2023	9/48

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Suivre le terrassement, sécuriser et régler le fond de fouille d'une tranchée	<p>L'identification des dangers de son poste de travail est effectuée.</p> <p>Les mesures de préservation de l'environnement (faunes, flores, cours d'eau, tri des déchets, etc.), sont mises en œuvre et sont respectées.</p> <p>Le choix et le port des EPI sont en adéquation avec les risques encourus et l'évaluation des risques faite par l'employeur.</p> <p>Les précautions lors de l'intervention à proximité d'un réseau sont connues et appliquées (AIPR /BF-HF).</p> <p>L'engin de terrassement et de levage est correctement guidé par gestes conventionnels.</p> <p>Le fond de fouille est conforme aux exigences de pose (pente, absence de points saillants, planéité, compactage).</p> <p>Les blindages sont mis en place dans le respect des modes opératoires définis et conformément à la législation</p> <p>Les moyens de franchissement de la tranchée (passerelles) et d'évacuation (échelles) sont positionnés.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Réaliser l'enrobage de la canalisation, le remblaiement et le compactage de la tranchée	<p>Le choix et le port des EPI sont en adéquation avec les risques encourus et l'évaluation des risques faite par l'employeur.</p> <p>Les matériels choisis sont adaptés à la situation professionnelle et sont utilisés dans le respect des règles professionnelles.</p> <p>La zone d'enrobage est réalisée conformément aux consignes données.</p> <p>Les différentes couches respectent les épaisseurs préconisées.</p> <p>Le nombre de passes et la vitesse du matériel sont respectés.</p> <p>L'essai permettant le contrôle de la conformité du compactage est connu.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANA	RE	TP-00459	05	27/09/2023	27/09/2023	10/48

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser les ouvrages coulés en place et maçonnés d'un chantier de canalisations	<p>Le choix et le port des EPI sont en adéquation avec les risques encourus et l'évaluation des risques faite par l'employeur.</p> <p>Les supports et fonds de forme sont réglés et compactés.</p> <p>Le coffrage réalisé permet de concevoir un ouvrage qui respecte les prescriptions dimensionnelles.</p> <p>Les bétons et mortiers fabriqués et mis en œuvre sont conformes aux exigences de la norme et de leur domaine d'application.</p> <p>Les ouvrages constitutifs de la voirie initialement déposés sont correctement remis en état.</p> <p>L'ouvrage coulé en place ou le raccordement sur existant permet d'assurer la continuité hydraulique et structurelle.</p> <p>Les finitions, de cunettes, de scellement, de joints sont correctement exécutées.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Construire un réseau d'assainissement en tranchée ouverte					
Poser en tranchée un collecteur d'assainissement d'eaux usées ou d'eaux pluviales	<p>L'identification des dangers de son poste de travail est effectuée.</p> <p>Les mesures de sécurité collective et individuelle sont correctement mises en place et entretenues.</p> <p>Le choix et le port des EPI sont en adéquation avec les risques encourus et l'évaluation des risques faite par l'employeur.</p> <p>La conformité du fond de fouille est contrôlée et le lit de pose est réglé à la pente donnée.</p> <p>Les coupes et chanfreins de tuyaux sont correctement réalisés.</p> <p>Les tuyaux sont posés et calés conformément aux consignes données (pente, emboîtement, etc.).</p> <p>L'absence de fuite est vérifiée.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANA	RE	TP-00459	05	27/09/2023	27/09/2023	11/48

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Raccorder une grille ou un avaloir au collecteur principal	<p>Le choix et le port des EPI sont en adéquation avec les risques encourus et l'évaluation des risques faite par l'employeur.</p> <p>Les matériels choisis sont adaptés à la situation professionnelle et sont utilisés dans le respect des règles professionnelles.</p> <p>Le point de raccordement sur le collecteur principal est parfaitement dégagé et nettoyé.</p> <p>L'assemblage des éléments constitutifs du raccordement au collecteur est réalisé dans le respect des préconisations techniques.</p> <p>Les diamètres et les assemblages des tuyaux et accessoires sont conformes aux recommandations de mise en œuvre.</p> <p>L'ouvrage construit est étanche.</p> <p>Le lit de pose, l'enrobage de la canalisation et les pentes sont conformes aux exigences normatives.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Poser un regard de visite d'assainissement ou se raccorder sur un regard existant	<p>Le choix et le port des EPI sont en adéquation avec les risques encourus et l'évaluation des risques faite par l'employeur.</p> <p>Les joints du regard sont positionnés, les éléments assemblés avec soin.</p> <p>Le choix du matériel de manutention est adapté à la situation de travail.</p> <p>Le fond de regard est positionné en planimétrie et le réglé en altimétrie conformément aux consignes.</p> <p>L'assemblage des éléments de regard répond aux exigences fonctionnelles et normatives.</p> <p>La pénétration est correctement positionnée en planimétrie et altimétrie.</p> <p>Les accessoires de raccordement choisis permettent de répondre aux exigences fonctionnelles et normatives.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANA	RE	TP-00459	05	27/09/2023	27/09/2023	12/48

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser les branchements particuliers, eaux usées et eaux pluviales	<p>Le choix et le port des EPI sont en adéquation avec les risques encourus et l'évaluation des risques faite par l'employeur.</p> <p>Les matériels choisis sont adaptés à la situation professionnelle et sont utilisés dans le respect des règles professionnelles.</p> <p>Le lit de pose est correctement réalisé.</p> <p>L'assemblage de la canalisation et des accessoires est réalisé dans le respect des règles professionnelles.</p> <p>La pente de la conduite et l'altimétrie du fil d'eau du regard de branchements respectent les prescriptions.</p> <p>La canalisation est calée à mi-hauteur avant enrobage, le matériau poussé sous les flancs des tuyaux.</p> <p>Le réseau ne comporte aucune fuite et est opérationnel.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Construire un réseau d'adduction d'eau potable en tranchée ouverte					
Raccorder un réseau neuf ou réparer une fuite sur une adduction d'eau potable existante	<p>Le choix et le port des EPI sont en adéquation avec les risques encourus et l'évaluation des risques faite par l'employeur.</p> <p>Les matériels choisis sont adaptés à la situation professionnelle et sont utilisés dans le respect des règles professionnelles.</p> <p>La nature et le diamètre du réseau existant sont clairement identifiés.</p> <p>La conduite est découpée soigneusement.</p> <p>Les pièces de raccordement sont correctement montées après avoir désinfecté les différents éléments.</p> <p>Les montages mécaniques boulonnés respectent les couples de serrage.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANA	RE	TP-00459	05	27/09/2023	27/09/2023	13/48

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Poser en tranchée une canalisation d'eau potable	<p>Le choix et le port des EPI sont en adéquation avec les risques encourus et l'évaluation des risques faite par l'employeur.</p> <p>Les matériels choisis sont adaptés à la situation professionnelle et sont utilisés dans le respect des règles professionnelles.</p> <p>Les préconisations d'assemblage suivant le type et la nature des canalisations sont respectées (emboîtement, assemblage mécanique, fonte, PVC, verrouillage, serrage, etc.).</p> <p>Les éléments de fontainerie sont correctement positionnés et assemblés (serrage de la boulonnerie).</p> <p>Le positionnement et les dimensions des butées respectent les consignes.</p> <p>Le processus de pose des tuyaux en polyéthylène haute densité est respecté.</p> <p>La procédure de mise en œuvre des raccords électro-soudables ou mécaniques est respectée.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Poser les appareillages et accessoires de fontainerie sur une canalisation d'adduction d'eau potable	<p>Les mesures de sécurité collective et individuelle sont correctement mises en place et entretenues.</p> <p>Le choix et le port des EPI sont en adéquation avec les risques encourus et l'évaluation des risques faite par l'employeur.</p> <p>Les matériels choisis sont adaptés à la situation professionnelle et sont utilisés dans le respect des règles professionnelles.</p> <p>Les montages mécaniques boulonnés respectent les couples de serrage.</p> <p>Le positionnement des appareillages de robinetterie, de fontainerie et de sécurité sur le réseau est respecté.</p> <p>Les procédures de montage des appareillages (ordre d'assemblage, serrage, par exemple) à l'aide d'outils adaptés (clé dynamométrique, à pipe, plate) sont respectées.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANA	RE	TP-00459	05	27/09/2023	27/09/2023	14/48

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser les différents types de branchements sur un réseau d'adduction d'eau potable	<p>Le choix et le port des EPI sont en adéquation avec les risques encourus et l'évaluation des risques faite par l'employeur.</p> <p>Les matériels choisis sont adaptés à la situation professionnelle et sont utilisés dans le respect des règles professionnelles.</p> <p>Les coupes et chanfreins de tuyaux sont correctement réalisés.</p> <p>La pose du collier et le perçage sont corrects.</p> <p>La découpe de la canalisation et l'assemblage (Té /vanne) sont correct.</p> <p>Les accessoires du branchement (niche, robinet d'arrêt, manchette, clapet antipollution) sont correctement posés.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Désinfecter une canalisation d'adduction d'eau potable et procéder aux essais	<p>Les mesures de préservation de l'environnement (faunes, flores, cours d'eau, tri des déchets, etc.), sont mises en œuvre et sont respectées.</p> <p>Le choix et le port des EPI sont en adéquation avec les risques encourus et l'évaluation des risques faite par l'employeur.</p> <p>Le réseau est étanche et remis en service.</p> <p>La mise en eau est effectuée avec succès.</p> <p>Le matériel d'essai est correctement installé.</p> <p>L'absence de fuite est vérifiée.</p> <p>La désinfection est mise en œuvre conformément aux consignes données et exigences de la réglementation.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<p>Obligations réglementaires le cas échéant :</p> <p>Pour le bloc de compétences "Réaliser les opérations connexes à la pose d'une canalisation enterrée"</p> <p>Être détenteur de l'AIPR « opérateur ». (AIPR : Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) et de l'avis après formation favorable habilitation électrique BF- HF selon la norme NF C 18510 (amendement 1).</p>					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANA	RE	TP-00459	05	27/09/2023	27/09/2023	15/48

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Travailler et coopérer au sein d'un collectif	Effectuer les opérations préalables à la pose d'un réseau enterré
	Poser en tranchée une canalisation d'eau potable
	Poser les appareillages et accessoires de fontainerie sur une canalisation d'adduction d'eau potable
	Poser un regard de visite d'assainissement ou se raccorder sur un regard existant
	Raccorder un réseau neuf ou réparer une fuite sur une adduction d'eau potable existante
	Raccorder une grille ou un avaloir au collecteur principal
	Réaliser l'enrobage de la canalisation, le remblaiement et le compactage de la tranchée
	Réaliser les branchements particuliers, eaux usées et eaux pluviales
	Réaliser les différents types de branchements sur un réseau d'adduction d'eau potable
	Réaliser les ouvrages coulés en place et maçonnés d'un chantier de canalisations
	Suivre le terrassement, sécuriser et régler le fond de fouille d'une tranchée
Organiser ses actions	Effectuer les opérations préalables à la pose d'un réseau enterré
	Poser en tranchée une canalisation d'eau potable
	Poser les appareillages et accessoires de fontainerie sur une canalisation d'adduction d'eau potable
	Poser un regard de visite d'assainissement ou se raccorder sur un regard existant
	Raccorder un réseau neuf ou réparer une fuite sur une adduction d'eau potable existante
	Raccorder une grille ou un avaloir au collecteur principal
	Réaliser l'enrobage de la canalisation, le remblaiement et le compactage de la tranchée
	Réaliser les branchements particuliers, eaux usées et eaux pluviales
	Réaliser les différents types de branchements sur un réseau d'adduction d'eau potable
	Réaliser les ouvrages coulés en place et maçonnés d'un chantier de canalisations
	Suivre le terrassement, sécuriser et régler le fond de fouille d'une tranchée
Respecter des règles et des procédures	Effectuer les opérations préalables à la pose d'un réseau enterré
	Poser en tranchée une canalisation d'eau potable
	Poser les appareillages et accessoires de fontainerie sur une canalisation d'adduction d'eau potable
	Poser un regard de visite d'assainissement ou se raccorder sur un regard existant
	Raccorder un réseau neuf ou réparer une fuite sur une adduction d'eau potable existante
	Raccorder une grille ou un avaloir au collecteur principal
	Réaliser l'enrobage de la canalisation, le remblaiement et le compactage de la tranchée
	Réaliser les branchements particuliers, eaux usées et eaux pluviales
	Réaliser les différents types de branchements sur un réseau d'adduction d'eau potable

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANA	RE	TP-00459	05	27/09/2023	27/09/2023	16/48

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
	Réaliser les ouvrages coulés en place et maçonnés d'un chantier de canalisations
	Suivre le terrassement, sécuriser et régler le fond de fouille d'une tranchée

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre CANA

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 04 h 40 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pour mener le questionnement à partir de productions et conduire l'entretien final.

Au regard de l'organisation mise en place et du nombre de candidats présentés lors d'une même session, le jury peut observer au maximum **huit candidats en simultané** pendant la mise en situation professionnelle.

Le jury est présent pendant **les quatre dernières heures** de la mise en situation professionnelle :

- Il observe le comportement professionnel du candidat et évalue les réalisations ;
- Une fois la réalisation du réseau AEP terminée par le candidat, le jury fait procéder dans un premier temps à la mise en eau et dans second temps à la mise en pression du réseau ;
- Le jury vérifie la conformité de cette partie d'ouvrage. Il évalue le travail du candidat pour le reste de l'ouvrage.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Le centre organisateur veille à composer un jury disposant de compétences complémentaires couvrant les domaines de l'assainissement et de l'eau potable.

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Un surveillant est présent durant toute la mise en situation professionnelle.

Le site organisateur désigne un aide surveillant, qui prépare la mise en eau et l'essai d'étanchéité de la partie d'ouvrage portant sur la construction d'un réseau d'adduction d'eau potable pour la mise en place du matériel de remplissage et de mise en pression.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANA	RE	TP-00459	05	27/09/2023	27/09/2023	17/48

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Canalisateur

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANA	RE	TP-00459	05	27/09/2023	27/09/2023	19/48

CCP

Réaliser les opérations connexes à la pose d'une canalisation enterrée

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Effectuer les opérations préalables à la pose d'un réseau enterré Suivre le terrassement, sécuriser et régler le fond de fouille d'une tranchée Réaliser l'enrobage de la canalisation, le remblaiement et le compactage de la tranchée Réaliser les ouvrages coulés en place et maçonnés d'un chantier de canalisations	06 h 00 min	La mise en situation professionnelle consiste en la construction, à partir d'un plan fourni et de tranchées préalablement réalisées, d'une maçonnerie et d'un ouvrage coulé en place.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Effectuer les opérations préalables à la pose d'un réseau enterré Suivre le terrassement, sécuriser et régler le fond de fouille d'une tranchée Réaliser l'enrobage de la canalisation, le remblaiement et le compactage de la tranchée Réaliser les ouvrages coulés en place et maçonnés d'un chantier de canalisations	00 h 20 min	Se référer au paragraphe " Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) " du présent document page suivante .
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		06 h 20 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANA	RE	TP-00459	05	27/09/2023	27/09/2023	21/48

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

La mise en situation professionnelle est proposée au candidat avant le questionnement à partir de production(s). Tous les candidats réalisent en simultané la mise en situation professionnelle.

Le candidat se présente à la mise en situation professionnelle avec le nécessaire pour écrire : crayon à papier, gomme et stylo bille, ainsi que ses équipements de protection individuelle (EPI).

Un surveillant est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle.

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Avant le questionnement à partir de production(s), le responsable de session remet au jury sous forme de dossier nominatif, l'ensemble des documents produit par le candidat.

Le jury questionne le candidat sur la base de ses productions techniques, le candidat répond oralement aux questions.

Les productions réalisées sont issues :

De travaux réalisés en formation ou en entreprise, en s'appuyant sur **les règles spécifiques à chaque compétence évaluée**. Les dossiers traités sont d'un niveau de complexité équivalent, les productions doivent permettre de mettre en évidence la maîtrise des compétences par le candidat. Elles doivent obligatoirement répondre au cahier des charges décrit ci-après. La conformité des dossiers vis-à-vis du cahier des charges est vérifiée par une personne compétente désignée par le responsable de session.

Le responsable de session **nomme un accompagnateur** qui peut être un formateur qui a été chargé de la formation ou de l'accompagnement du candidat. Il a pour mission d'assister le candidat dans la rédaction et la présentation des documents explicatifs composant le dossier support.

Règles de rédaction du dossier support :

Le dossier, dans un des deux formats A4 ou A3, est remis au responsable de session. Il est constitué :

- d'une page de garde mentionnant le nom, le prénom et la date ;
- d'un sommaire ;
- deux à trois pages recto descriptives par compétences, hors annexes.

Le dossier est fourni sur support papier et numérique.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANA	RE	TP-00459	05	27/09/2023	27/09/2023	22/48

Rétro planning des livrables à remettre au responsable de session par le candidat :

- Au moins **cinq jours ouvrés** avant la session d'examen, son dossier sur support papier et numérique.

Règles communes à chaque compétence évaluée :

- Le dossier remis par le candidat décrit à minima pour chaque compétence :
 - L'objet de la mission (le suivi d'un terrassement, la mise en place d'une signalisation, une implantation, la réalisation d'un essai, etc.);
 - La description des contextes professionnels (lieu, date, durée, en ville, à la campagne, sous circulation, etc.) ;
 - Les conditions de mise en œuvre (seul, en équipe, avec son tuteur, etc.);
 - Les moyens mis à disposition, les consignes écrites ou orales, la méthode employée : les matériels mobilisés, relations professionnelles, etc;
 - La description des tâches effectuées, y compris les tâches récurrentes sous forme de mode opératoire illustré par exemple;
 - Le résultat obtenu à l'issue de chaque tâche est contrôlé par un professionnel (prise en compte de la sécurité, moyens mobilisés, respect des consignes, précision, qualité de la production, relationnel, etc.);

Pour illustrer le descriptif de chaque compétence, le candidat peut par exemple utiliser des photos classées chronologiquement, permettant ainsi de tracer les étapes clés de sa réalisation.

Ces compétences sont nécessairement mises en œuvre lors d'un ou plusieurs chantiers de pose de canalisation, à défaut dans un espace de travail reconstitué représentatif d'une situation réelle de chantier concernant :

- La pose d'un réseau d'adduction d'eau potable, branchements et accessoires compris ;
- La réparation d'une fuite et la réalisation d'essais ;
- La pose d'un collecteur d'eaux usées, branchements et regards compris ;
- La pose d'un collecteur d'eaux pluviales, branchements et regards compris.

Spécifiques à chaque compétence évaluée :

Sur le site de formation ou le chantier mis à disposition, suivant des consignes communiquées, et sur la base de documents fournis (plans, procédures, PPSPS, schémas, etc.) le candidat réalise pour les compétences listées les différentes opérations :

- Effectuer les opérations préalables à la pose d'un réseau enterré
 - Identifie les dangers de son poste de travail (chute, circulation, co-activité, coupure, etc.) et met en place des dispositifs de sécurité collectives et individuelles (signalisation temporaire de chantier, balisage, barriérage, etc.) ;
 - Met en œuvre les mesures de préservation de l'environnement définies pour le chantier (tri sélectif, bac de rétention, etc.) ;

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANA	RE	TP-00459	05	27/09/2023	27/09/2023	23/48

- Participe aux implantations des réseaux projetés, des marquages et piquetages des réseaux et ouvrages existants ;
 - Réalise le contrôle et l'entretien de premier niveau des matériels (tronçonneuse, scie à sol, plaque vibrante, etc.) ;
 - Vérifie les dispositifs de levage (sangles, crochets, manilles, chaines, etc.) ;
 - Règle les blindages ;
 - Découpe des couches superficielles de chaussée et la dépose d'éléments de voiries (les bordures, les caniveaux, les pavages, les affleurants) ;
 - Entretien, et dépose une signalisation temporaire de chantier ;
 - Le candidat joint à sa production, l'attestation de compétences IPR Niveau « Opérateur » en cours de validité.
- Suivre le terrassement, sécuriser et régler le fond de fouille d'une tranchée
 - Guide un engin de levage et met en place des blindages ;
 - Transmet au conducteur d'engins les indications de réglages du fond de tranchée (profondeur et pente) ;
 - Met en place des dispositifs de franchissement et d'accès aux tranchées ;
 - Le candidat joint à sa production, l'avis après formation favorable habilitation électrique BF- HF.
- Réaliser l'enrobage de la canalisation, le remblaiement et le compactage de la tranchée
 - Réalise le calage des reins et l'enrobage de la conduite posée ;
 - Participe au retrait du blindage au fur et mesure du remblaiement ;
 - Met en place le grillage avertisseur ;
 - Réalise le remblaiement et le compactage de la tranchée et assiste au contrôle de conformité ;
- Réaliser les ouvrages coulés en place et maçonnés d'un chantier de canalisations
 - Remet en état les ouvrages de voirie initialement déposés ;
 - Réalise un ouvrage hydraulique coulé en place ;
 - Réalise un raccordement sur un réseau sur existant ;

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser les opérations connexes à la pose d'une canalisation enterrée

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 20 min

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANA	RE	TP-00459	05	27/09/2023	27/09/2023	24/48

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pour mener le questionnement à partir de productions et durant la dernière heure de la mise en situation professionnelle. Il observe le comportement professionnel du candidat et évalue les réalisations.

Au regard de l'organisation mise en place et du nombre de candidats présentés lors d'une même session, le jury peut observer au maximum **huit candidats en simultané** pendant la mise en situation professionnelle.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant est présent durant toute la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANA	RE	TP-00459	05	27/09/2023	27/09/2023	25/48

CCP

Construire un réseau d'assainissement en tranchée ouverte

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Poser en tranchée un collecteur d'assainissement d'eaux usées ou d'eaux pluviales Raccorder une grille ou un avaloir au collecteur principal Réaliser les branchements particuliers, eaux usées et eaux pluviales	07 h 00 min	La mise en situation professionnelle consiste en la construction, à partir d'un plan fourni, d'un réseau d'assainissement. L'ouvrage à construire comportera la réalisation d'un collecteur d'eaux pluviales ou d'eaux usées avec ses éléments d'équipement.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Raccorder une grille ou un avaloir au collecteur principal Poser un regard de visite d'assainissement ou se raccorder sur un regard existant	00 h 20 min	Se référer au paragraphe " Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) " du présent document page suivante .
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		07 h 20 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANA	RE	TP-00459	05	27/09/2023	27/09/2023	27/48

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

La mise en situation professionnelle est proposée au candidat avant le questionnement à partir de production(s). Tous les candidats réalisent en simultané la mise en situation professionnelle.

Le candidat se présente à la mise en situation professionnelle avec le nécessaire pour écrire : crayon à papier, gomme et stylo bille, ainsi que ses équipements de protection individuelle (EPI).

Un surveillant est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle.

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Avant le questionnement à partir de production(s), le responsable de session remet au jury sous forme de dossier nominatif, l'ensemble des documents produit par le candidat.

Le jury questionne le candidat sur la base de ses productions techniques, le candidat répond oralement aux questions.

Les productions réalisées sont issues :

De travaux réalisés en formation ou en entreprise, en s'appuyant sur **les règles spécifiques à chaque compétence évaluée**. Les dossiers traités sont d'un niveau de complexité équivalent, les productions doivent permettre de mettre en évidence la maîtrise des compétences par le candidat. Elles doivent obligatoirement répondre au cahier des charges décrit ci-après. La conformité des dossiers vis-à-vis du cahier des charges est vérifiée par une personne compétente désignée par le responsable de session.

Le responsable de session **nomme un accompagnateur** qui peut être un formateur qui a été chargé de la formation ou de l'accompagnement du candidat. Il a pour mission d'assister le candidat dans la rédaction et la présentation des documents explicatifs composant le dossier support.

Règles de rédaction du dossier support :

Le dossier, dans un des deux formats A4 ou A3, est remis au responsable de session. Il est constitué :

- d'une page de garde mentionnant le nom, le prénom et la date ;
- d'un sommaire ;
- deux à trois pages recto descriptives par compétences, hors annexes.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANA	RE	TP-00459	05	27/09/2023	27/09/2023	28/48

Le dossier est fourni sur support papier et numérique.

Rétro planning des livrables à remettre au responsable de session par le candidat :

- Au moins **cinq jours ouvrés** avant la session d'examen, son dossier sur support papier et numérique.

Règles communes à chaque compétence évaluée :

- Le dossier remis par le candidat décrit à minima pour chaque compétence :
 - L'objet de la mission (le suivi d'un terrassement, la mise en place d'une signalisation, une implantation, la réalisation d'un essai, etc.) ;
 - La description des contextes professionnels (lieu, date, durée, en ville, à la campagne, sous circulation, etc.) ;
 - Les conditions de mise en œuvre (seul, en équipe, avec son tuteur, etc.) ;
 - Les moyens mis à disposition, les consignes écrites ou orales, la méthode employée: les matériels mobilisés, relations professionnelles, etc;
 - La description des tâches effectuées, y compris les tâches récurrentes sous forme de mode opératoire illustré par exemple;
 - Le résultat obtenu à l'issue de chaque tâche est contrôlé par un professionnel (prise en compte de la sécurité, moyens mobilisés, respect des consignes, précision, qualité de la production, relationnel, etc.);

Pour illustrer le descriptif de chaque compétence, le candidat peut par exemple utiliser des photos classées chronologiquement, permettant ainsi de tracer les étapes clés de sa réalisation.

Ces compétences sont nécessairement mises en œuvre lors d'un ou plusieurs chantiers de pose de canalisation, à défaut dans un espace de travail reconstitué représentatif d'une situation réelle de chantier concernant :

- La pose d'un collecteur d'eaux usées, branchements et regards compris ;
- La pose d'un collecteur d'eaux pluviales, branchements et regards compris.

Spécifiques à chaque compétence évaluée :

Sur le site de formation ou le chantier mis à disposition, suivant des consignes communiquées, et sur la base de documents fournis (plans, procédures, PPSPS, schémas, etc.), le candidat réalise pour les compétences listées les différentes opérations :

- Raccorder une grille ou un avaloir au collecteur principal
 - Dégage le collecteur principal ou le regard au point de raccordement;
 - Positionne en altimétrie une pénétration sur un regard et en planimétrie sur un collecteur ;
 - Réalise le perçage (scie cloche ou carotteuse) ou la découpe du collecteur ;
 - Met en place les éléments constitutifs du raccordement au collecteur ;

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANA	RE	TP-00459	05	27/09/2023	27/09/2023	29/48

- Poser un regard de visite d'assainissement ou se raccorder sur un regard existant
 - Utilise un plan de calepinage et choisit les éléments sur l'aire de stockage ;
 - Positionne en altimétrie le fond de regard et procède à l'assemblage des éléments de regards ;
 - Positionne en altimétrie la pénétration et effectue le raccordement sur un regard existant.

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Construire un réseau d'assainissement en tranchée ouverte

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 20 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pour mener le questionnement à partir de productions et durant la dernière heure de la mise en situation. Il observe le comportement professionnel du candidat et évalue les réalisations.

Au regard de l'organisation mise en place et du nombre de candidats présentés lors d'une même session, le jury peut observer au maximum **huit candidats en simultané** pendant la mise en situation professionnelle.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Le centre organisateur veille à composer un jury disposant de compétences couvrant le domaine de l'assainissement.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant est présent durant toute la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANA	RE	TP-00459	05	27/09/2023	27/09/2023	30/48

CCP

Construire un réseau d'adduction d'eau potable en tranchée ouverte

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Poser en tranchée une canalisation d'eau potable Poser les appareillages et accessoires de fontainerie sur une canalisation d'adduction d'eau potable Réaliser les différents types de branchements sur un réseau d'adduction d'eau potable Désinfecter une canalisation d'adduction d'eau potable et procéder aux essais	10 h 00 min	La mise en situation professionnelle consiste en la construction, à partir d'un plan fourni et de tranchées préalablement réalisées, d'un réseau d'AEP (Adduction d'Eau Potable). L'ouvrage à construire comportera la réalisation d'un réseau constitué de tuyaux en fonte, en PVC et en Pehd, avec ses éléments d'équipement et une pièce de fontainerie.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Raccorder un réseau neuf ou réparer une fuite sur une adduction d'eau potable existante Poser les appareillages et accessoires de fontainerie sur une canalisation d'adduction d'eau potable Désinfecter une canalisation d'adduction d'eau potable et procéder aux essais	00 h 20 min	Se référer au paragraphe " Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) " du présent document page suivante .
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		10 h 20 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANA	RE	TP-00459	05	27/09/2023	27/09/2023	31/48

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

La mise en situation professionnelle est proposée au candidat avant le questionnement à partir de production(s). Tous les candidats réalisent en simultané la mise en situation professionnelle.

Le candidat se présente à la mise en situation professionnelle avec le nécessaire pour écrire : crayon à papier, gomme et stylo bille, ainsi que ses équipements de protection individuelle (EPI).

Un surveillant est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle.

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Avant le questionnement à partir de production(s), le responsable de session remet au jury sous forme de dossier nominatif, l'ensemble des documents produit par le candidat.

Le jury questionne le candidat sur la base de ses productions techniques, le candidat répond oralement aux questions.

Les productions réalisées sont issues :

De travaux réalisés en formation ou en entreprise, en s'appuyant sur **les règles spécifiques à chaque compétence évaluée**. Les dossiers traités sont d'un niveau de complexité équivalent, les productions doivent permettre de mettre en évidence la maîtrise des compétences par le candidat. Elles doivent obligatoirement répondre au cahier des charges décrit ci-après. La conformité des dossiers vis-à-vis du cahier des charges est vérifiée par une personne compétente désignée par le responsable de session.

Le responsable de session **nomme un accompagnateur** qui peut être un formateur qui a été chargé de la formation ou de l'accompagnement du candidat. Il a pour mission d'assister le candidat dans la rédaction et la présentation des documents explicatifs composant le dossier support.

Règles de rédaction du dossier support :

Le dossier, dans un des deux formats A4 ou A3, est remis au responsable de session. Il est constitué :

- d'une page de garde mentionnant le nom, le prénom et la date ;
- d'un sommaire ;
- deux à trois pages recto descriptives par compétences, hors annexes.

Le dossier est fourni sur support papier et numérique.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANA	RE	TP-00459	05	27/09/2023	27/09/2023	32/48

Rétro planning des livrables à remettre au responsable de session par le candidat :

- Au moins **cinq jours ouvrés** avant la session d'examen, son dossier sur support papier et numérique.

Règles communes à chaque compétence évaluée :

- Le dossier remis par le candidat décrit à minima pour chaque compétence :
 - L'objet de la mission (le suivi d'un terrassement, la mise en place d'une signalisation, une implantation, la réalisation d'un essai, etc.) ;
 - La description des contextes professionnels (lieu, date, durée, en ville, à la campagne, sous circulation, etc.) ;
 - Les conditions de mise en œuvre (seul, en équipe, avec son tuteur, etc.) ;
 - Les moyens mis à disposition, les consignes écrites ou orales, la méthode employée: les matériels mobilisés, relations professionnelles, etc;
 - La description des tâches effectuées, y compris les tâches récurrentes sous forme de mode opératoire illustré par exemple ;
 - Le résultat obtenu à l'issue de chaque tâche est contrôlé par un professionnel (prise en compte de la sécurité, moyens mobilisés, respect des consignes, précision, qualité de la production, relationnel, etc.) ;

Pour illustrer le descriptif de chaque compétence, le candidat peut par exemple utiliser des photos classées chronologiquement, permettant ainsi de tracer les étapes clés de sa réalisation.

Ces compétences sont nécessairement mises en œuvre lors d'un ou plusieurs chantiers de pose de canalisation, à défaut dans un espace de travail reconstitué représentatif d'une situation réelle de chantier concernant :

- La pose d'un réseau d'adduction d'eau potable, branchements et accessoires compris ;
- La réparation d'une fuite et la réalisation d'essais ;

Spécifiques à chaque compétence évaluée :

Sur le site de formation ou le chantier mis à disposition, suivant des consignes communiquées, et sur la base de documents fournis (plans, procédures, PPSPS, schémas, etc.) le candidat réalise pour les compétences listées les différentes opérations :

- Raccorder un réseau neuf ou réparer une fuite sur une adduction d'eau potable existante
 - Communique les informations au responsable de chantier sur la nature, le diamètre de la canalisation existante ;
 - Découpe et prépare la canalisation en place ;
 - Effectue le raccordement après avoir défini les pièces adaptées et vérifie les couples de serrage ;
- Poser les appareillages et accessoires de fontainerie sur une canalisation d'adduction d'eau potable
 - Découpe et prépare la canalisation en place ;

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANA	RE	TP-00459	05	27/09/2023	27/09/2023	33/48

- Effectue la pose de l'appareil et des accessoires de fontainerie (ventouse, joint de démontage, combiné, poteau d'incendie, stabilisateur de pression, disconnecteur, vanne air, clapet anti-retour, filtre à sable, etc.) et vérifie les couples de serrage ;
- Procède à la mise en service (hors réglage des appareils de régulation).
- Désinfecter une canalisation d'adduction d'eau potable et procéder aux essais
 - Isole le tronçon à contrôler et vérifie les branchements sous les directives de l'exploitant ;
 - Réalise la désinfection et le rinçage de la conduite testé sous les directives de l'exploitant.

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Construire un réseau d'adduction d'eau potable en tranchée ouverte

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 20 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pour mener le questionnement à partir de productions et durant la dernière heure de la mise en situation professionnelle.

Au regard de l'organisation mise en place et du nombre de candidats présentés lors d'une même session, le jury peut observer au maximum **huit candidats en simultané** pendant la mise en situation professionnelle.

Il observe le comportement professionnel du candidat. Une fois la réalisation du réseau AEP terminée par le candidat, le jury fait procéder dans un premier temps à la mise en eau et dans second temps à la mise en pression du réseau. Par la suite, le jury vérifie la conformité de cette partie d'ouvrage. Enfin, il évalue le travail du candidat pour le reste de l'ouvrage.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Le centre organisateur veille à composer un jury disposant de compétences complémentaires couvrant le domaine de l'eau potable.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant est présent durant toute la mise en situation professionnelle.

Le site organisateur désigne un aide surveillant, qui prépare la mise en eau et l'essai d'étanchéité de la partie d'ouvrage portant sur la construction d'un réseau d'adduction d'eau potable pour la mise en place du matériel de remplissage et de mise en pression.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANA	RE	TP-00459	05	27/09/2023	27/09/2023	34/48

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Canalisateur

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	<p>1. Une plate-forme extérieure permettant d'implanter les aires de travail et de réaliser des fouilles en tranchée (36 m² par candidat plus ou moins 1 m²). Cet espace est constitué d'une couche de grave naturelle non traitée de type 0/31.5 ou de matériaux recyclés équivalents sur une épaisseur minimale de 75 cm (+ou- 5 cm) parfaitement nivelés à l'horizontale. Une distance de 1,55 mètre (+ou- 5 cm) doit être prévue entre chaque poste de travail délimité par quatre piquets bois ou bornes béton ou d'autres types de repères.</p> <p>2. Un espace partagé entre les candidats, d'une surface de 5 m² (+ou- 5%) pour installer les postes d'électro-soudure Pedh disposant d'alimentations électriques en nombre suffisant.</p> <p>3. Un espace partagé entre les candidats, d'une surface de 5m² (+ou- 5%) pour installer les matériels de découpe (thermique ou électrique) disposant d'alimentations électriques en nombre suffisant.</p> <p>4. Un espace partagé entre les candidats, d'une surface de 5m² (+ou- 5%), pour installer le poste de fabrication du béton ou une benne de stockage du béton prêt à l'emploi. Cet espace dispose d'alimentations électriques et de points d'eau en nombre suffisant, ainsi qu'un dispositif de traitement ou de récupération des eaux de lavage.</p> <p>Chaque espace de travail et chaque espace partagé sont desservis par un accès circulaire par des engins de terrassement ou de servitudes.</p> <p>Une aire de stockage (tuyaux, bordures, sables, regard, bois, etc.) et des espaces de tri et de collecte des déchets (béton, plastique, PVC, etc.) sont présents à proximité de chaque espace de travail.</p>	<p>Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention.</p> <p>1. La disposition des espaces doit permettre une circulation fluide des engins de servitudes ainsi que garantir un accès pompier. Un point d'eau sous pression et une alimentation électrique 220 volts sont présents pour 4 postes de travail (possibilité d'utiliser des groupes électrogènes).</p> <p>2. Pour la partie d'épreuve AEP soudure du polyéthylène.</p> <p>3. Pour la partie découpe (béton, PVC, Fonte)</p> <p>4. En cas de fabrication du béton sur site, sinon prévoir livraison de béton prêt à l'emploi.</p> <p>Les surfaces de l'aire de stockage et de tri des déchets sont laissées à l'appréciation du centre organisateur, elles sont mutualisées pour l'ensemble des candidats au cours d'une même session de certification.</p>
Questionnement à partir de productions	Un local pouvant accueillir trois personnes, équipé d'une table et de chaises et des éléments nécessaires à la présentation (connexion internet, vidéo-projecteur connecté à un ordinateur, tableau blanc, etc.).	Locaux équipés aux normes de sécurité et garantissant la confidentialité des échanges.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANA	RE	TP-00459	05	27/09/2023	27/09/2023	35/48

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultanément pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultanément pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Aire nivelée horizontale de 36 m ² (+ ou - 1 m ²) dont les dimensions minimales sont : 5 m x 7m, l'espace est délimité par quatre piquets bois ou bornes béton ou d'autres types de repères.	1	Pour la mise en situation professionnelle.
	1	Un atelier d'électro-soudure Pehd d'une surface de 5 m ² (+ ou - 5%).	8	Pour la mise en situation professionnelle.
	1	Un atelier de découpe (thermique ou électrique) d'une surface de 5 m ² (+ ou - 5%).	8	Pour la mise en situation professionnelle.
	1	Un atelier de fabrication du béton, d'une surface de 5 m ² (+ ou - 5%).	8	Pour la mise en situation professionnelle.
Machines	1	<p>Laser de canalisation</p> <p>Tronçonneuse à moteur thermique avec disques (fonte et béton)</p> <p>Automate de soudage pour Electro-soudage du Pehd</p> <p>Machine de perçage pour réalisation de prise en charge avec mèche (PVC, Pehd, Fonte)</p> <p>Pompe d'épreuve AEP</p> <p>Bétonnière capacité 230 litres (ou une benne de stockage du béton prêt à l'emploi, accessible de plain-pied avec ouverture à l'arrière)</p>	8	Pour la mise en situation professionnelle.
	1	<p>Lunette de chantier</p> <p>Visseuse sur batterie (avec embout serrage et vissage)</p> <p>Fraise Ø127 perçage tube PVC</p> <p>Boulonneuse sans fil sur batterie (avec embout serrage et vissage)</p> <p>Scie circulaire électroportative avec disque bois</p>	2	Pour la mise en situation professionnelle (outillages avec caractéristiques équivalentes possibles)
	1	<p>Pelle hydraulique 2,5 T équipée levage et de godets (curage et terrassement)</p> <p>Chargeuse 4x4 chariot élévateur 4x4 avec son conducteur équipé de fourche et godet</p>	16	Pour la mise en situation professionnelle (préparation, démolition)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANA	RE	TP-00459	05	27/09/2023	27/09/2023	36/48

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
		Pour la préparation de l'épreuve et le démontage des ouvrages à l'issue de la session d'examen (ces matériels peuvent être loués et ne sont pas utilisés par les candidats durant l'épreuve) Coupe-tube pour fonte (mécanique ou électrique) Coupe-tube pour ciment Pilonneuse		
Outils / Outillages	1	Tuyau d'arrosage avec raccords pour remplissage des canalisations longueur 25,00 m Rallonge électrique multiprise longueur 40,00 m Coupe-boulon capacité 12 mm Barre à mine Pince à bordures	2	Pour la mise en situation professionnelle (outillages avec caractéristiques équivalentes possibles)
	1	<u>Caisse à outils de base d'un canalisateur avec :</u> Balayette « Coco » Bande à tracer de 1,00 mètre Brouette Clé à cliquet Clé à griffe (Moyenne) Clé à molette (Moyenne) Clé dynamométrique, Clés à oeil 19-24-27-30 Clés plates mixtes 19-24-27-30 Coffre de chantier (800 X 335 X 100 mm) Cordeau 30,00 ml Coupe tube et aléreur pour Pehd (pour diamètres 25 mm à 63 mm) Crayon de maçon Cutter Dame à main Douilles 19- 24-27 -30 Éponge	1	Pour la mise en situation professionnelle (outillages avec caractéristiques équivalentes possibles)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANA	RE	TP-00459	05	27/09/2023	27/09/2023	37/48

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
		Feutre Lot de fiches métalliques pour implantation 1 m diamètre 20 mm Lime plate à métal Maillet en Caoutchouc Marteau de coffreur Malette acier 2,5 kg Mètre, longueur de 5,00 m Niveau de maçon 50 cm Pelle Pince multiprise Pioche Râpe à bois Râteau Règle de 2,00 m Seau de maçon 10 litres Scie égoïne à bois Scie égoïne à PVC Serre-joints de maçon (minimum 2 de longueur 1200 X 1000 mm) Serre-joints de maçon (minimum 2 de longueur 600 X400 mm) Taloche de finition 14 X 8 cm ou équivalent) Taloche rectangulaires 27 X 8 cm ou équivalent) Tenaille russe Tournevis plat (Moyen) Truelle langue de chat 14 cm Truelle ronde 22 cm		
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	1	Bouchons d'oreilles Casque antibruit Casque de chantier Gants de maçon Gants multi-travaux lourds Lunettes de protection Masque à poussière jetable Baudrier	1	Pour la mise en situation professionnelle

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANA	RE	TP-00459	05	27/09/2023	27/09/2023	38/48

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
		Bouchon de protection de fiches en nombre suffisant Rouleau de rubalise		
Matières d'œuvre	1	<p>Commun (quantités minimales) Béton fabriqué sur site ou livré (BPE), quantité 300 litres Mortier fabriqué sur site ou livré (BPE), quantité 100 litres 0/20 concassé, quantité 2 tonnes Sable 0/5 (ou équivalent), quantité 0,5 tonne Gravier 5/20 roulé (ou équivalent), quantité 0,5 tonne Gravier 5/15 concassé (ou équivalent), quantité 0,5 tonne Grave Stabilisé type sable (ou équivalent), quantité 0,5 tonne Lot de traceurs de chantier (pour implantation) Carburant mélange 2 temps bidon de 1 litre (ou équivalent),</p> <p>Partie maçonnerie Lot de bordures P1 Lot de bordures T1 Lot de caniveaux CS1 Lot de pavés autobloquants Lot de pavés 10 x 10 x 4 (ou équivalent) Lot de briquettes 22x11x4 (ou équivalent) Ciment CEM II B 32.5 R en 35 kg Lot d'agglos 20 X 20 X 50 Lot de vis à bois tête fraisée Torx acier bichromaté filetage total 3,5 x 40 mm (ou équivalent) Tasseaux 40 x 40 mm Longueur 4,00 m Planche de coffrage 27 x 200 mm Longueur 4,00 m Contreplaqué CTBX ou CTBH épaisseur 3 mm quantité 4,00 m² Acier béton HA Ø 10 mm, longueur 3,00 m Acier béton HA Ø 8 mm, longueur 3,00 m Treillis soudé ST10, une plaque Chevron 60 X 80 mm, longueur 3,00 m Lot de pointes tête plate de 50 mm Lot de pointes tête plate de 70 mm Enrobé froid noir dense (en big bag) 250 kg</p>	1	<p>Pour la mise en situation professionnelle</p> <p>Point de vigilance sur les pièces et tuyaux en adduction d'eau potable (PVC et Fonte).</p> <p>Il est fortement préconisé d'utiliser en priorité les DN 60 et DN 53/63, cependant les DN 100 et DN 110 en stock pourront être utilisés le temps du renouvellement du stock, à la condition que tous les candidats d'une même session d'examen disposent des mêmes pièces et tuyaux dans un diamètre nominal donné (DN 60 et DN 53/63) ou (DN 100 et DN 110).</p>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANA	RE	TP-00459	05	27/09/2023	27/09/2023	39/48

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultan�e pendant l'�preuve	Observations
		<p><u>Partie assainissement</u> Lubrifiant pour joints tubes PVC, le seau de 2,5 litres Eco TP Tube 125 CR8 Longueur 3,00 m (ou �quivalent) Eco TP Tube 160 CR8 Longueur 3,00 m (ou �quivalent) Eco TP Tube 200 CR8 Longueur 9,00 m (ou �quivalent) Eco TP Tube 315 CR8 Longueur 1,50 m (ou �quivalent) Lot de coudes M�le/Femelle et Femelle/Femelle DN 125 15 � Lot de coudes M�le/Femelle et Femelle/Femelle DN 125 45 � Lot de coudes M�le/Femelle et Femelle/Femelle DN 125 30 � Lot de manchons PVC DN125, DN160, DN 200 Lot de regard de branchement DN 315 pour PVC DN 125 et pour PVC DN 160 Lot de fond de regard PVC ou Pehd DN 600 entr�e/sortie DN 200 et entr�e/sortie DN 160 (ou �quivalent) Lot de raccords de piquage 200 x 125 et 160 x125 � clips ou � visser (ou �quivalent) Culotte de branchement FFF 200 / 200 / 160.45� et FFF 160 / 160 / 125.45� Regard PVC � passage direct DN 315 entr�e /sortie DN 200 (ou �quivalent) Regard PVC � passage direct DN 315 entr�e /sortie DN 160 (ou �quivalent) Bo�te de branchement multi-r�seaux en b�ton 40x40 Grille plate fonte 40x40 C250 avec cadre Regard articul� fonte ductile 36 x 36 pour DN 315</p> <p><u>Partie eau potable</u> Lot de coudes fonte bride/bride DN 60 et DN 100 (1/4, 1/8, 1/16) Lot de coudes fonte express Femelle /Femelle DN 60 et 100, (1/4, 1/8, 1/16) Lot de ventouse ou micro ventouse pour TE DN 60 bride/bride Lot de T�s fonte bride/bride DN 60 et DN 100 Lot de vannes fonte bride/bride DN 60 et DN 100 Lot de plaques pleines et taraud�es DN 60 et DN 100 Lot de brides de r�duction / conversion DN 60 � DN 100 Tuyaux fonte express DN 60 et DN 100 longueur 3,00 m Lot d'adaptateurs de brides pour fonte DN 60 et DN 100 Lot d'adaptateurs de brides pour PVC DN 53/63 et DN 110</p>		

SIGLE	Type de document	Code titre	Mill�sime	Date dernier JO	Date de mise � jour	Page
CANA	RE	TP-00459	05	27/09/2023	27/09/2023	40/48

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
		<p>Ensemble de joints de brides (joints et boulons) pour DN 60 et DN 100 Ensemble de joints Express New Vi DN 60 et DN 100 Tuyaux PVC PN 16 DN 53/63 et DN 110, longueur 6,00 m Tuyaux Pehd DN 53/63, longueur 2,00 m Tuyau Pehd DN 25 Longueur 10,00 m Kit Collet bride anti-fluage Pehd DN 63 Lot de manchons Pehd réduit électro-soudable DN 63/50 Tube Pehd DN 50 barre Longueur 2,00 m Prise de branchement Pehd DN 50 / 25 électro-soudable Lot de bouchons Pehd DN 25 électro-soudable Lot de manchons réduit Pehd DN50/25 électro-soudable Lot de Tés Pehd DN25 électro-soudable Lot de manchons Pehd DN 25 électro-soudable Lot de coudes 90° Pehd DN 25 électro-soudable Lot de raccords transition Pehd DN 25 Femelle électro-soudable (3/4) (21/27) Lot de raccords transition Pehd DN 25 Mâle électro-soudable (3/4) (21/27) Lot de raccords Mâle Pehd fileté Pehd (3/4) (21/27) Lot de coudes Mâle Pehd fileté Pehd (3/4) (21/27) Lot de raccords Femelle Pehd fileté Pehd (3/4) (21/27) Lot de coudes Femelle Pehd fileté Pehd (3/4) (21/27) Kit de préparation à l'électro-soudage Ruban PTFE (Téflon) Lot d'écrous /boulons/rondelles M16 longueur 70 mm Colliers de prise en charge pour fonte DN 60 et DN 100 Colliers de prise en charge pour PVC DN 63 et DN 110 Lot de robinets de prise en charge Lot de coudes 90° Mâle/Femelle laiton Robinet d'arrosage Mâle (3/4) (21/27) Regard de compteur d'eau PE (517 X 368) (ou équivalent) Robinet avant compteur pour PE Ø25 - Femelle Ecrou Tournant (3/4) (21/27) Manchette 110 mm DN 25 mm Mâle/Mâle (3/4) (21/27) Clapet antipollution droit, 2 purgeurs Femelle/Mâle/écrou (3/4) (21/27) Robinet après compteur droit, Femelle/Mâle/écrou (3/4) (21/27)</p>		

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANA	RE	TP-00459	05	27/09/2023	27/09/2023	41/48

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
		Lot de coins en bois (½ fontainier)		
Documentations	1	Les guides et normes à caractères obligatoires Notices techniques d'utilisation des outillages individuels, collectifs et appareils de mesures spécifiques Notices techniques des équipements de services	16	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANA	RE	TP-00459	05	27/09/2023	27/09/2023	42/48

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Canalisateur est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

Canalisateur Arrêté du 22/08/2016		Canalisateur Arrêté du 07/09/2023	
CCP	Réaliser les travaux de préparation et de réfection d'un chantier de canalisations enterrées	CCP	Réaliser les opérations connexes à la pose d'une canalisation enterrée
CCP	Construire un réseau d'assainissement en travaux publics	CCP	Construire un réseau d'assainissement en tranchée ouverte
CCP	Construire un réseau d'adduction d'eau potable en travaux publics	CCP	Construire un réseau d'adduction d'eau potable en tranchée ouverte

Le titre professionnel Canalisateur est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

Maçon en voirie et réseaux divers Arrêté du 07/09/2023		Canalisateur Arrêté du 07/09/2023	
CCP	Réaliser les travaux de préparation et réaliser les couches structurantes d'une voirie	CCP	Réaliser les opérations connexes à la pose d'une canalisation enterrée

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANA	RE	TP-00459	05	27/09/2023	27/09/2023	43/48

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer que le candidat possède :

- la compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;
- la connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANA	RE	TP-00459	05	27/09/2023	27/09/2023	45/48

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

